

Sujet : [INTERNET] Arbre avenue bolle

De : Younes Vincent

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 02/04/2024 16:20

Le projet des « chronolignes » dans son ensemble mais principalement celui prévu pour l'avenue Bollée n'apparaît pas assez abouti et doit être réexaminé. Nous demandons donc une prolongation de l'enquête ainsi qu'un moratoire pour laisser le temps d'effectuer des études plus pertinentes sur :

- la réelle santé et la longévité des arbres de l'avenue Bollée (et autres prévus à l'abattage),**
- sur les alternatives à l'abattage des arbres,**
- sur l'évolution attendue du trafic routier et notamment sur le report des automobilistes vers le bus ou le vélo,**
- la réduction des émissions de CO2,**
- la cohérence avec le plan climat du pays du Mans et la stratégie bas carbone de l'état.**

Envoyé de mon iPhone